

République Française SAONE-ET-LOIRE	Date de convocation : 17 octobre 2025 Date d'affichage et mise en ligne 22/10/2025	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 22 octobre 2025
--	---	--

vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés : Marie José BERNET représentée par Catherine CANARD, Grégory BARBET représenté par Laurence CHOMIENNE, Marie-Claude WILSON représentée par Josiane CASBOLT

Excusés : Mathieu TRIBOULET

Absents : Maxime TERRET

Secrétaire de séance : Catherine CANARD

Objet: Vote de la décision modificative n°3 - SAINT AMOUR BELLEVUE 2025

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Investissement

21315-125 Installation matériel et outillage technique + 100 €

2152 – 0 Installations de voirie - 100 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 8 présents et 3 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

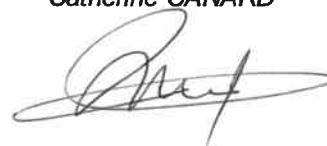
Vote les crédits supplémentaires et procède aux réajustements des comptes

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Catherine CANARD


Le Maire
Josiane CASBOLT



Date de transmission de l'acte: 23/10/2025

Date de réception de l'AR: 23/10/2025

071-217103852-DE_005_2025-DE
A G E D I